

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

Ouverture du millénaire de la cathédrale de Strasbourg, le 7 septembre 2014

- Thèmes - Art sacré - Un patrimoine vivant - La vie des commissions diocésaines d'art sacré -



Date de mise en ligne : jeudi 4 septembre 2014

Portail de la Liturgie Catholique

Mgr Jean-Pierre Grallet, archevêque de Strasbourg, présidera la messe solennelle d'ouverture du millénaire des fondations de la cathédrale le **dimanche 7 septembre 2014 à 15 h**

Jusqu'au 6 septembre 2015, de multiples manifestations ecclésiales et culturelles seront proposées par le diocèse de Strasbourg et par les collectivités publiques. En effet, la cathédrale est l'église-mère du diocèse mais aussi un édifice public placé sous la responsabilité de l'Etat Français dont le rayonnement est mondial.

Dès 10 h du matin, en ce dimanche 7 septembre, les délégations des 13 zones pastorales seront accueillies dans les paroisses de Strasbourg pour un temps de catéchèse sur le thème : **"Vous avez été intégrés dans la construction"** suivi par un repas tiré du sac pris avec les paroissiens.

Puis chacun rejoindra à pied la cathédrale pour 14 h 30 pour une prière commune. A 15 h, Mgr Grallet présidera la messe solennelle d'ouverture du millénaire.

Mgr Grallet invite le plus grand nombre à venir célébrer le Millénaire : "Je souhaite que la célébration de ce Millénaire renforce les liens des Strasbourgeois et de tous les Alsaciens avec leur cathédrale, tout en faisant rayonner ce splendide édifice bien au-delà de nos frontières" explique-t-il.

Durant cette année millénaire, les zones pastorales et certaines autres réalités d'Eglise viendront en pèlerinage à la cathédrale et seront invitées à cheminer en sept étapes : le portail central, la chaire, les fonts baptismaux, la cathèdre, Notre-Dame de Strasbourg, la crypte et le pilier des anges ou du jugement dernier.

La majorité des manifestations culturelles se déploieront à partir de 2015.



Pour tout renseignement :

Marc Larchet, Directeur du service de communication Alsace Media - Service diocésain de Communication Tél :
03.88.21.27.15 - fax : 03.88.21.29.93

Crédit photo : Patrice Thebault/ CIRIC